



Prise en charge financière des pensions des titulaires et des partenaires des pôles - Saison 2018/2019

Edité le 19 décembre 2017

		CADET 2 et <	CADET 3	JUNIOR 1	JUNIOR 2	JUNIOR 3	SENIOR 1 DAME 1		
CATÉGORIE A	Médaillé aux JEUX OLYMPIQUES Médaillé en "INDIVIDUEL" au championnat du Monde Médaillé en "INDIVIDUEL" au championnat d'Europe Médaillé en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde Finale des coupes du Monde Catégorie "ELITE" SHN	80%	80%	80%	80%	80%	80%		
CATÉGORIE B	Finalistes aux Jeux Olympiques Médaillés par "ÉQUIPE" au championnat du Monde disciplines Olympiques Médaillés par "ÉQUIPE" au championnat d'Europe disciplines Olympiques Médaillés en "INDIVIDUEL" en coupe du Monde Juniors Finalistes au championnat du Monde + Europe + coupe du Monde épreuves Olympiques				80%	80%	70%	70%	70%
CATÉGORIE C	Médaillés au championnat du Monde : disciplines haut niveau ou universitaire Médaillés au championnat d'Europe disciplines haut niveau Médaillés finale coupe d'Europe disciplines haut niveau (en "INDIVIDUEL" et par "ÉQUIPE") Sélectionnés aux Jeux Olympiques				70%	70%	70%	70%	60%
CATÉGORIE D	Sélectionnés aux championnats d'Europe ou du Monde Médaillé en "INDIVIDUEL" compétitions internationales inscrites au calendrier fédéral				70%	70%	60%	60%	50%
CATÉGORIE E	Équipe de France (PES/PER) Matches internationaux identifiés en début de saisons par la DTN				70%	70%	60%	60%	40%
CATÉGORIE F	Sans statut ci-dessus				70%	70%	50%	40%	30%
CATÉGORIE G	1ère année en pôle sans statut ci-dessus				70%	70%	60%	50%	30%

Partenaire d'entraînement	20%	=> Recruté par la fédération
Partenaire d'entraînement	0%	=> Accepté par la fédération après candidature spontanée, dans la limite des places disponibles et du projet individuel.

REMARQUES :

1) LA CATÉGORIE D'ÂGE À PRENDRE EN COMPTE EST CELLE DE LA SAISON EN COURS AU 1er SEPTEMBRE 2018

2) CES BARÈMES PEUVENT NE PAS ÊTRE APPLIQUÉS POUR :

- des raisons disciplinaires
- une fin de carrière
- un manque d'assiduité